



Service juridique

Gestionnaire du dossier : Monsieur F. Lombart  
Agent administratif : Madame C. Debuison  
☎ 010/43.60.33 – lundi mercredi jeudi de 9 à 12 h et de 14 à 15 h  
e-mail : catherine.debuison@olln.be

Immo Louvain-la-Neuve sprl  
rampe des Ardennais 21

1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve

## RECOMMANDE

Le 6 mai 2019

Réf : FLO/CDB/SE0766

FLO/CDB – Prévention incendie – Dossier SE0766 - Logement - rue des - Wallons 25/101-201-301-401 à 403 - 1348 - rapport n° OL538525&29/001/EdC/170821/RV - Dérogation

Cher Monsieur,

Comme suite à votre demande de dérogation au règlement de police relatif à la protection contre l'incendie et l'explosion, nous avons reçu un avis DEFAVORABLE de la zone de secours du Brabant wallon.

Vous trouverez sous ce pli le rapport du service incendie référence OL538525&29/003/EdC/190320/DE contenant la motivation de cet avis.

En conséquence, la Bourgmestre soussigné, refuse la dérogation au règlement de police relatif à la protection contre l'incendie et l'explosion.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



La Bourgmestre,

  
J. Chantry

Annexe : rapport OL538525&29/003/EdC/190320/DE du service incendie